



Brassy, le 09 août 2024.

Le Maire

Aux habitants de BRASSY

Madame, Monsieur

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans une démarche de transition énergétique avec entre autre l'installation d'un réseau de chaleur-bois et d'une chaudière à granulés sur des bâtiments communaux. En 2023-2024, la commune a participé activement au dispositif d'État "zone d'accélération d'énergies renouvelables". Un groupe de travail a été constitué et a fait des propositions. Des agriculteurs de la commune se sont lancés dans l'installation de panneaux solaires sur des bâtiments agricoles.

Aujourd'hui, au regard de l'urgence climatique, il est temps de passer à une autre phase pour plus d'autonomie énergétique individuelle et collective, accessible à tous, et qui réduise notre impact.

Ainsi, je vous invite à nous retrouver le **vendredi 6 septembre à 19h** à la salle des fêtes, pour connaître et échanger sur les possibilités de développement du solaire photovoltaïque sur notre commune.

Olivier Berland, chargé de mission pour les projets énergies renouvelables citoyens au Parc Naturel Régional du Morvan interviendra et animera ce temps d'information et d'échanges. M. Berland présentera les différentes possibilités de développement du solaire photovoltaïque, individuel ou en collectif. Mais aussi les grands principes à connaître avant de se lancer : autoconsommation individuelle, autoconsommation collective, projet citoyen, retombées économiques, et enfin évoquera la dynamique citoyenne qui est en train de se constituer sur le Morvan.

Cette réunion est organisée par la commission eau et énergies. Un pot de l'amitié clôturera cette réunion publique.

A l'issue de cette réunion, un groupe de travail ouvert sur les énergies renouvelables sera constitué.

Je vous remercie d'avance de confirmer votre participation par mail à communication@brassy



Le Maire,

Emmanuel MONNIER.

Mairie de BRASSY – 8 rue St Gervais – Le Bourg – 58140 BRASSY

Téléphone : 03.86.22.20.31 - Fax : 03.86.22.22.60 - Mail : mairie@brassy.fr

Département de la Nièvre – Arrondissement de Château-Chinon – CC Morvan Sommets et Grands Lacs